

Taoufik Massoussi
LDI Université Paris XIII

Métonymie et classes d'arguments*

Abstract

For a long time monopolized by the rhetoricians, the metonymy begins to be the object of some semantic works which remain however rather fragmentary, not offering global vision of the functioning of this mechanism. We give in this article a definition of the metonymy based on the theoretical model of the *classes d'objets*. We define then the relation between appropriate predicates and arguments suited as frame of analysis of the metonymical transfers of the predicates between correlated classes of arguments. Finally, it is through the examination of the relation between the classes of <producers> and <productions> that generates sentences like *I'm reading an American author, I'm listening to Mozart*, etc., that we study the metonymy of argumental type. Our analysis settles as objective the detection and the automatic generation of the metonymy.

Keywords

Predicate, argument, object class, automatic translation, electronic dictionary, metonymy.

Introduction

Après avoir dégroupé les différents emplois des prédicats polysémiques par l'énumération de leurs schémas d'arguments et la factorisation de ces arguments dans des classes d'objets, il est temps de réfléchir à un moyen de coder les relations qui existent entre ces différents emplois traités jusqu'ici comme des homographes. De plus, on doit être capable de traiter les inférences codées de manière à ce qu'on puisse prédire que les noms d'<auteurs> génèrent des noms de <textes> (*J'ai lu un auteur américain*), que les prédicats de

* Je remercie MM. Michel Mathieu-Colas et Salah Mejri pour leur aide et leurs conseils.

<construction> génèrent des noms de <bâtiments> (*Cette construction a été démolie*), etc.

Ce travail rend compte d'une recherche en cours¹ portant sur une analyse et une typologie des métonymies en vue d'une formalisation adaptée au traitement automatique. Nous exposerons ici notre méthodologie et les concepts dont nous nous servons pour analyser les métonymies lexicalisées ; après quoi nous caractériserons les métonymies qui touchent les classes d'arguments du point de vue des structures argumentales de départ, des prédicats sous-jacents qui définissent ces structures et du transfert entre classes d'arguments. Enfin, nous illustrerons la démarche adoptée par l'exemple de la classe des <producteurs> et de la classe des <productions>.

1. Remarques méthodologiques

La méthode propre aux travaux du LLI consiste à décrire empiriquement des faits de langue et à élaborer des taxinomies afin de faire état ensuite des régularités pour que le phénomène étudié soit plus « contrôlable ». L'étude de la métonymie s'inscrit dans cette démarche et s'appuie sur une description empirique de plusieurs classes d'arguments dans différents types de corpus afin d'unifier les descripteurs et de voir dans les contraintes qui régissent le transfert des prédicats ce qui est propre à chaque classe et ce qui peut être généralisable au mécanisme en général. Enfin, il faut que ces descripteurs soient contrôlables et explicites, capables de prédire toutes les phrases qui sont dans leur champ.

Notre description de la métonymie vise l'étiquetage des classes métonymiques dans un dictionnaire électronique. Or, ce type de dictionnaires porte des informations explicites et systématiques. Si l'appartenance d'un mot à un trait syntactico-sémantique : *locatif, humain, concret, abstrait*, etc. est une information superflue parce que trop évidente pour un lecteur humain et dont les dictionnaires-papier ne rendent pas compte, elle constitue, cependant, une information importante dans un dictionnaire électronique. Elle permet non seulement de prédire le comportement d'un certain nombre de prédicats et de générer des phrases correctes, mais elle constitue également un premier indice pour la détection automatique des métonymies, puisque le prédicat méto-

¹ T. M a s s o u s s i, en cours : *Mécanisme de la métonymie, analyse syntactico-sémantique*. Thèse sous la direction de Gaston G r o s s. Université Paris 13, Villetaneuse.

nymique permet à la classe d'arguments d'appartenir à une autre taxinomie² que celle de son origine :

- des locatifs deviennent des humains : *Toute la rue a manifesté contre ce projet de loi* ;
- des concrets deviennent des humains : *Ce livre relate des faits réels* ;
- des humains deviennent des concrets : *J'ai feuilleté le dernier Marc Lévy* ;
- des noms de temps deviennent des humains : *Tout le Moyen Âge a cru à cette histoire*.

L'indication du trait syntactico-sémantique des arguments doit être complétée par la mention de la classe d'objets. Prenons les noms *auteur* et *conducteur*, il ne suffit pas d'indiquer qu'ils ont un emploi humain devant des prédicats de <parole> : *Cet auteur m'a interpellé*, *Ce conducteur m'a demandé le nom de cette rue*, pour pouvoir détecter une métonymie lorsque ces noms signifient respectivement un abstrait : *J'ai lu cet auteur* et un concret *Ce conducteur est garé sur le trottoir*. L'information supplémentaire dont on a besoin est celle relative à la classe d'objets, car si plusieurs humains deviennent des concrets devant le prédicat *être garé* : *(Mon neveu, Cet homme) est garé sur le trottoir*, ils ne deviennent pas tous des abstraits derrière le prédicat *lire* : **J'ai lu (ma nièce, mon voisin)*.

2. Métonymie et classes d'objets

Les classes d'objets seraient le cadre adéquat pour rendre compte de la polysémie des arguments. La polysémie est, en effet, le cas où un mot appartient à plusieurs classes d'objets. Cette appartenance peut être exclusive comme c'est le cas du mot *bureau* où le sens concret : *J'ai acheté un bureau fabriqué à l'étranger*, le sens locatif : *Je suis entré dans mon nouveau bureau*, et le sens humain : *Tout le bureau éclatait de rire*, sont disjoints. Par contre, d'autres métonymies concernent des classes entières et non des mots isolés. Cela signifie que des substantifs comme *école*, *lycée*, *collège* et *université* des classes d'objets entières incorporent en même temps plusieurs taxinomies différentes : les <locatifs>, les <concrets> et les <humains>. L'emploi de ces substantifs avec des prédicats tels que : *être en réfection*, et *vaste*, prouve leur appartenance à la catégorie des <locatifs>. D'autres prédicats comme les ver-

² T. M a s s o u s s i, à paraître : « Mécanisme de la métonymie : entre recatégorisation et transfert de prédicats appropriés ». In : 1^{er} Colloque des doctorants et jeunes chercheurs en Linguistique, 17 et 18 novembre 2006. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, Tunisie.

bes : *bâtir* et *démolir* montrent que ces noms peuvent être aussi des concrets. Enfin, ces noms partagent avec les humains plusieurs prédicats tels que : *en colère, en deuil, en grève, bien géré*, etc. Dans ce cas, les différentes appartenances sont compatibles entre elles. Ces différentes significations peuvent, en effet, être « activées » dans une même phrase :

- (1) *Fondé au Moyen Âge et situé au cœur du quartier latin, le lycée Henri IV dispense un enseignement de très grande qualité.*

Plusieurs classes désignant soit des <établissements> soit des <voies> ou même des <pays> et des <villes> se situent à l'intersection des locatifs, des concrets et des humains et présentent cette propriété de voir leurs différents types de prédicats employés dans une même phrase.

Les substantifs de la classe des <auteurs> appartiennent d'abord à l'ensemble des <humains> : *Victor Hugo était barbu*. Ensuite, par métonymie, ils désignent des <concrets> : *J'ai feuilleté (quelques pages de) cet auteur*, des <abstraites> : *Cet auteur est peu étudié*, ou des <locatifs abstraits> : *Cet auteur contient des passages sur l'histoire de Paris*. La métonymie peut également être un facteur de complexité de certains arguments qui appartiennent déjà à plusieurs classes. Les <supports de texte>, qui désignent à la fois des <concrets> (*Ce livre est volumineux, lourd*), des <abstraites> (*Ce livre est intéressant, difficile*), et des <contenants> (*Ce livre contient des passages sombres*) peuvent par métonymie avoir une signification humaine : *Ce livre (raconte, relate, parle de, traite de) l'histoire de France*.

C'est la propriété de la syllepse³ qui permet à toutes ces classes d'objets métonymiques de voir leurs différentes appartenances « activées » dans une seule phrase :

- (2) *Ce dramaturge est talentueux mais peu (représenté, joué, mis en scène).*
 (3) *Ce livre, merveilleusement bien écrit, met en scène deux personnages médiévaux.*

³ La syllepse est traitée dans la tradition rhétorique comme un procédé littéraire. Il s'agit d'une figure qui consiste en une seule occurrence d'un mot avec une actualisation de plusieurs sens, souvent le sens propre et le sens figuré, selon le contexte. Nous le définissons ici à la fois comme test syntaxique et comme propriété définitoire des classes d'arguments métonymiques qui consiste à associer des propriétés dans la même phrase (cf. D. L e P e s a n t, 2000).

3. Définition de la métonymie

Nous considérons que les métonymies quelles qu'elles soient résultent d'un transfert de prédicats entre deux classes d'objets. Dans les exemples suivants, les prédicats *grisonnant*, et *lire* sont transférés respectivement de la classe des <parties du corps> (plus spécialement de la sous-classe : <cheveux>), et des <supports de texte> aux classes des <humains> et des <auteurs>.

- (4) *À 30 ans, Léa est déjà **grisonnante**.*
 (5) *Je suis en train de **lire** le dernier Marc Lévy.*

Observons de plus près la métonymie dans (5). La relation d'appropriation sémantique et syntaxique qui existe entre un prédicat et ses arguments fait que la seule mention d'un prédicat tel que *lire* permet de recruter des arguments humains et des noms de textes. De même, un argument comme le nom propre *Sartre* appelle des prédicats appropriés du type : *écrire*, *composer*, *transcrire*, etc. L'interprétation de la métonymie peut se suffire de la présence d'un prédicat métonymique transféré (*lire*) qui infère son argument approprié (*livre*), et d'un autre argument (*Sartre*) qui permet de sélectionner un autre prédicat que nous appellerons **prédicat sous-jacent** (*écrire*).

Si nous indiquons pour la phrase (5) à la fois la classe *source* et la classe *cible* du transfert ainsi que la relation entre ces deux classes à l'aide des prédicats sous-jacents de la classe <écrire> : {*écrire*, *rédiger*, *transposer*, *transcrire*} qui sélectionnent en position N0 la classe des <auteurs> et en position N1 celle des <textes>, nous pouvons générer (et donc reconnaître) les phrases suivantes :

- (6) *J'ai lu (Sartre, Marc Lévy, George Sand).*
 (7) *J'ai lu un (auteur italien, dramaturge belge, poète argentin).*

Notre système interdit, par contre, de générer les phrases (8) et (9), car ni les noms propres ni les noms communs qui figurent à droite du prédicat *lire* n'appartiennent à la classe des <auteurs>.

- (8) *J'ai lu (Paul, Luc).*
 (9) *J'ai lu (mon voisin, ma nièce).*

4. Caractérisation de la métonymie de type argumental

Nous caractérisons ce type de métonymie du point de vue : (i) des structures argumentales de départ, (ii) des prédicats sous-jacents inférés lors du transfert et, enfin, (iii) des modes de transfert des prédicats métonymiques.

4.1. Des structures argumentales de départ

Le transfert métonymique s'appuie sur la relation qui unit un prédicat à ses arguments appropriés dans le cadre d'une phrase élémentaire. D'autres phénomènes linguistiques, tels que l'anaphore associative (D. L e P e s a n t, 1996, 1998 ; P.-A. B u v e t, à paraître), et les structures *N de N* (P.-A. B u v e t, 2000) reposent sur cette relation. Ces arguments appropriés appartiennent forcément au même domaine et entretiennent une relation d'interdépendance telle que l'évocation de l'un engage celle de l'autre. Il y a lieu de parler de *corrélacion* entre ces arguments.

« Nous disons qu'il existe une corrélation entre les arguments d'un schéma d'arguments lorsque, en plus de la relation qu'ils entretiennent avec leurs prédicats appropriés, il existe des phénomènes linguistiques caractéristiques de leur solidarité particulière » (D. L e P e s a n t, 2000 : 3^{ème} étude).

Dans ce cas, la sélection des arguments par le prédicat est qualifiée par D. Le Pesant de *parfaite*, et ce dernier joue le rôle d'un prédicat relationnel dans la mesure où il se contente de coder la relation entre ces arguments, contrairement à une sélection *non parfaite* où le prédicat joue pleinement un rôle informationnel. Nous montrons à travers la comparaison des emplois des prédicats *écrire* et *habiter* que la métonymie est opératoire uniquement dans le cadre d'une sélection parfaite :

- (10) a. *Mon voisin a écrit une lettre.*
 b. **J'ai lu mon voisin.*
- (11) a. *Ces SDF habitent une cave⁴.*
 b. **La cave a fait la fête hier soir.*
- (12) a. *Cet auteur a écrit beaucoup de romans policiers.*
 b. *J'ai lu cet auteur.*
- (13) a. *Plusieurs Asiatiques habitent cet immeuble.*
 b. *Cet immeuble a fait la fête hier soir.*

⁴ Cet exemple est emprunté à D. L e P e s a n t (2000).

Même s'il peut constituer un argument du verbe *écrire*, le substantif *voisin* dans (10a) ne désigne pas intrinsèquement un <auteur> et ne peut recevoir les prédicats appropriés aux <supports de texte> tels que *lire*, d'où l'anomalie de (10b). Il en est de même pour le substantif *cave* qui ne désigne un <lieu d'habitation> que de façon accidentelle (11a) et qui ne peut s'employer avec un prédicat humain, comme le montre la phrase (11b).

Cependant, tous les arguments n'ont pas la même importance : certains sont *essentiels* tandis que d'autres sont *contingents*. Prenons les prédicats : *conduire* et *habiter* : dans les domaines du TRANSPORT et de l'HABITAT, ces verbes sélectionnent nécessairement un <moyen de transport> et un lieu d'<habitation> en position N1, tandis qu'ils sont compatibles avec plusieurs humains en position N0. Le transfert métonymique ne se limite donc pas à la seule classe des <conducteurs> ou des <habitants>. Il est plutôt valable avec n'importe quel humain pourvu que ces deux prédicats (*conduire* et *habiter*) soient inférés. Ceci n'est pas le cas des anaphores associatives, où la reprise est restreinte à des classes d'humains appropriés (les <conducteurs> et les <habitants>).

(14) *La voiture dérapa. Le (conducteur, *garçon, *beau-père, *enfant, *voisin) avait freiné trop brutalement.*

(15) *Notre (conducteur, garçon, beau-père, enfant, voisin) est garé sur le trottoir.*

Le transfert métonymique est donc moins contraint que l'anaphore associative.

Le fait qu'on ne puisse pas dire **J'ai lu mon voisin* ne constitue pas un contre-exemple à notre analyse. Le verbe *écrire* sélectionne, en effet, nécessairement un nom de <texte>, et en tant que N0 plusieurs humains. Outre le fait qu'une phrase telle que *je vais te lire demain*, soit possible, nous ajouterons que ce transfert du prédicat *lire* se situe entre la classe des <supports de texte> et celle des <auteurs>. Ce transfert ne nécessite pas seulement la récupération du prédicat *écrire*, mais aussi celle du prédicat *publier* ; ce qui n'est pas le cas des humains autres que les <auteurs>. L'exigence d'une inférence des deux prédicats <écrire> et <publier> permet également de séparer les noms propres d'auteurs des noms propres « familiers », puisque seuls les premiers ont un emploi métonymique avec des prédicats comme *lire*.

Si nous récapitulons le comportement de la métonymie du point de vue de relation prédicat–arguments, nous remarquons que le transfert métonymique est possible seulement à partir d'un schéma argumental qui réalise la classe d'objets d'arguments nécessaire. Avec *conduire*, c'est la classe des <moyens de transport>, tandis qu'avec *habiter*, c'est la classe des <lieux d'habitation>. Quant au prédicat *écrire*, il sélectionne nécessairement ou bien des <textes>

et dans ce cas il n'y a pas de contraintes sur les humains (*je vais (te, vous, me) relire*), ou bien des <supports de publication>, et dans ce cas le transfert d'un prédicat comme *lire* se limite à la classe des <auteurs> (*j'ai lu Sartre, j'ai lu cet écrivain*).

4.2. Les prédicats « sous-jacents »

La présence de ces prédicats se réduit bien souvent à la préposition *de* dans les structures *N de N* :

- (16) a. *Cet immeuble a fait la fête hier soir.*
 b. ***Les gens de cet immeuble ont fait la fête hier soir.***
- (17) a. *Cet homme est garé sur le trottoir.*
 b. ***La voiture de cet homme est garée.***
- (18) a. *Je suis en train de lire un auteur américain.*
 b. ***Je suis en train de lire le livre d'un auteur américain.***

Comment sait-on, en effet, que *les gens de cet immeuble* ne sont ni *les gens qui ont visité cet immeuble*, ni *les gens qui ont (dansé, chanté) dans cet immeuble*, mais *les gens qui habitent cet immeuble* ? La différence entre le dernier verbe⁵ (*habiter*) et les autres (*danser, chanter*) consiste dans le fait que seuls ces derniers se situent dans le croisement des prédicats appropriés aux deux arguments, c'est-à-dire ceux qui sont appropriés à la fois aux <humains> et aux <lieux d'habitation>. Il reste à savoir en quoi *immeuble* désigne ici un locatif et non pas un concret, d'autant plus que l'on sait que tous les noms de <bâti-ments> sont des entités complexes désignant à la fois des concrets (*construire, fonder*) et des locatifs (*vaste, spacieux*). Nous dirons que c'est la nature de l'argument humain qui conduit vers l'interprétation de locatif ou de concret, car si c'était *l'architecte de cet immeuble*, il est clair que *immeuble* serait interprété comme concret : *l'architecte qui a construit cet immeuble*. Le croisement des prédicats appropriés rejoint ici les structures de qualia de J. P u s - t e j o v s k y (1995) : les *qualia agentifs* de : *habitant, conducteur* et *auteur* correspondent aux *telic qualia* de : *immeuble, voiture* et *roman*.

L'inférence de ces prédicats est une condition nécessaire et suffisante pour le transfert des prédicats métonymiques d'une classe à une autre. En règle générale, toute indication qui entre en contradiction avec ces prédicats sous-jacents bloque le transfert métonymique. Prenons le cas de la relation entre

⁵ Rappelons que ce prédicat en subsume d'autres et forme une classe sémantique : *habiter, loger, résider*.

les humains et les <lieux d'habitation>. Les adjectifs : *vide, inhabité, déserté*, etc. interdisent à ces lieux de prendre les prédicats humains :

- (19) **Cet immeuble (vide, inhabité, déserté) a fait la fête.*
 (20) **Ce quartier (vide, inhabité, déserté) était au courant de cette affaire.*
 (21) **Tout ce village (vide, inhabité, déserté) manifestait contre le relâchement des ours.*

4.3. Transfert des prédicats

Le transfert métonymique se situant entre une classe A et une classe B ne concerne pas uniquement les prédicats strictement appropriés à la classe A, mais aussi ceux qui sont hérités par cette classe. Prenons le transfert des prédicats entre les <œuvres picturales> et les <peintres> : nous remarquons que les prédicats strictement appropriés à la première classe sont transférés :

- les prépositions locatives : *Picasso est au (musée, Louvre), Picasso se trouve dans (cette galerie, ce musée) ;*
- les verbes : *On a (nettoyé, restauré, reverni) tous les Picasso de ce musée.*
 Les prédicats hérités par la classe des <œuvres picturales> font aussi l'objet d'un transfert :
- les prédicats de la classe des <biens juridiques> : *Je possède deux Picasso chez moi ;*
- les prédicats des <objets commerciaux> : *Hier, mercredi 3 mai, un Picasso a été adjugé chez Sotheby's à 95,2 millions de dollars (Le Monde 2006).*

Le transfert est possible même si cet héritage sélectionne les <œuvres picturales> en tant que <concrets>. Ainsi, les prédicats de <grandeur> sont transférés : *Ce Van Gogh pèse lourd.* De même, les prédicats d'<acquisition frauduleuse> : *Une bande organisée a tenté de voler tous les Picasso de ce musée*, ou de toutes sortes d'actions comme avec les verbes : *trouer, percer*, etc. : *Un milliardaire perce malencontreusement le Picasso qu'il venait de vendre (Le Monde 2006).*

Ceci ne doit pas cacher le fait que lorsque le transfert concerne des prédicats non appropriés, il y a beaucoup plus de contraintes. D'ailleurs les noms communs de la classe des <peintres> ont beaucoup de mal à admettre ces prédicats hérités. Mais, le fait est là : le transfert métonymique ne se limite pas aux prédicats strictement appropriés. De façon générale, trois cas de figure se présentent :

- une possibilité de transfert avec des contraintes locales relatives à la syntaxe de la partie du discours concernée : *On a nettoyé (ce, ??E) Picasso ;*
- un transfert qui génère des ambiguïtés : *J'aime Picasso ;*

- une impossibilité de transfert : **Picasso est sale* (pour : *Le tableau de Picasso est sale*).

L'ambiguïté de certains prédicats transférés est due à l'appartenance des classes d'objets métonymiques à plusieurs traits syntactico-sémantiques ; ce que prouvent les enchaînements :

(22) *J'aime cet auteur, car il est descendu dans les rues pour manifester.*

(23) *J'aime cet auteur, car j'y trouve des sujets philosophiques modernes traités avec les mots de tous les jours.*

5. Exemple de relation métonymique : les <producteurs> et les <productions>

Nous partirons, d'abord, de la relation syntactico-sémantique qui unit les noms de <producteurs> aux noms de <productions>, que nous décrirons à l'aide des prédicats sous-jacents appropriés. Nous montrerons que la spécificité de ce transfert est qu'il est fondé non pas sur un seul prédicat mais sur deux, inférés respectivement. Nous analyserons ensuite le fonctionnement des différentes classes d'objets de <producteurs>.

5.1. La relation entre les <producteurs> et les <productions>

Le recours aux prédicats sous-jacents permet de dresser une typologie des classes « sources » et des classes « cibles ». Cette approche prend à contre-pied les analyses qui recourent à un concept générique tel que la relation qu'on pourrait appeler, à la suite de Teresa M u r y n (1993), la relation CRÉER. De tels concepts sont trop riches pour pouvoir prédire le comportement d'autres classes, pourtant caractérisables par cette relation, mais qui ne génèrent aucune métonymie. C'est notamment le cas des <architectes> qui ne prennent pas les prédicats appropriés aux <bâtiments> :

(24) **Gaudi est en face de vous* (pour la maison construite par Gaudi).

(25) **Guimard est à votre gauche*⁶ (pour l'immeuble construit pas Guimard).

(26) **Le prochain Gaudi sera inauguré par le maire* (pour l'immeuble construit pas Guimard).

⁶ Les exemples sont tirés de D. L e m a n (1994).

Voici une esquisse de typologie des prédicats strictement appropriés aux différentes classes de <productions humaines> en position N1 et aux différents <humains : producteurs> en position N0.

Les prédicats de <composition littéraire> :

Écrire : *N0<auteur>/N1<texte> : Balzac a écrit des romans historiques.*

Mettre en scène : *N0<auteur>/N1<texte> : Racine a mis en scène Andromaque.*

Rédiger : *N0<auteur>/N1<texte> : Stendhal rédigeait ses romans d'un seul jet.*

Transcrire : *N0<auteur>/N1<texte> : Ce dramaturge faisait transcrire ses pièces par d'autres personnes.*

Les prédicats de <composition picturale> :

Dessiner : *N0<peintre>/N1<œuvre d'art> : Ce peintre a dessiné des tableaux sombres.*

Ébaucher : *N0<peintre>/N1<œuvre d'art> : Picasso a ébauché un tableau.*

Esquisser : *N0<peintre>/N1<œuvre d'art> : Picasso a esquissé un tableau.*

Peindre : *N0<peintre>/N1<œuvre d'art> : Picasso a peint un tableau.*

Les prédicats de <composition cinématographique> :

Réaliser : *N0<cinéaste>/N1<production cinématographique> : Truffaut a réalisé plusieurs films avec Gérard Depardieu.*

Produire : *N0<cinéaste>/N1<production cinématographique> : Ce jeune cinéaste a produit déjà trois films.*

Tourner : *N0<cinéaste>/N1<production cinématographique> : Truffaut a tourné des films en Italie.*

Les prédicats de <composition musicale> :

Composer : *N0<musicien>/N1<œuvre musicale> : Mozart a composé plusieurs symphonies.*

Écrire : *N0<musicien>/N1<œuvre musicale> : Mozart a écrit plusieurs symphonies.*

Les prédicats de <sculpture> :

Ciseler : *N0<sculpteur>/N1<sculpture> : Rodin a ciselé une statue.*

Tailler : *N0<sculpteur>/N1<sculpture> : Rodin a taillé une statue.*

Polir : *N0<sculpteur>/N1<sculpture> : Rodin a poli une sculpture.*

Ébaucher : *N0<sculpteur>/N1<sculpture> : Rodin a ébauché une sculpture.*

À ces prédicats de <composition> s'ajoutent les prédicats de <publication> qui sont aussi inférés dans l'emploi métonymique. Ces prédicats répon-

dent à la condition pragmatique formulée dans G. K l e i b e r (1994), concernant l'emploi métonymique des noms propres de personne, qui postule que le nom du produit doit être signé par le producteur :

« Les conditions d'application de la métonymie des noms propres [...] ne comportent pas seulement la relation de métonymie *X* est auteur de *Y* [...]. Cette relation est certes nécessaire mais non suffisante. Il faut que l'entité *Y* soit, non seulement reconnue comme étant le produit de *X*, mais qu'elle le soit par le nom même de *X* ».

Cette règle peut s'appliquer, à travers les prédicats de <publication>, aux noms communs d'auteurs : *J'ai lu cet auteur* aussi bien que dans : *J'ai lu Sartre*, ce qui est inféré c'est : (*Cet auteur, Sartre*) a < publié > un livre. Cela explique la difficulté d'avoir (27) et la différence de sens entre (28) et (29), c'est-à-dire entre un texte non publié et un texte publié.

(27) ?*J'ai lu (François Marie Arouet, Jean-Baptiste Poquelin).*

(28) *Je vais (te, vous) lire ce week-end.*

(29) *Je suis chargé de lire et de faire le compte rendu de cet auteur américain.*

Dans les deux phrases (28) et (29), les prédicats d'<écriture> sont inférés : *tu a écrit un texte*, et *un auteur américain a écrit un livre*. Seulement, la première phrase signifie uniquement un texte, jamais un <support de publication>.

Ces prédicats de <publication> permettent également d'interpréter les déterminants nominaux : *le dernier, le premier, le prochain* devant des noms propres d'auteurs :

Le dernier Sartre : le dernier livre que Sartre a publié.

Le premier Sartre : le premier livre que Sartre publie.

Le prochain Sartre : le prochain livre que Sartre publiera.

Les prédicats de <publication> correspondent pour les autres classes de <producteurs> aux prédicats de <diffusion>.

(30) *Truffaut a diffusé son film.*

(31) *Picasso a exposé ses toiles.*

(32) *Ce musicien vient de sortir un nouvel album.*

5.2. Métonymie des noms d'<auteurs>

La nature sémantique des compléments d'objets du prédicat *lire*, énumérés dans D. L e P e s a n t (1994) et symbolisés à l'aide des schémas suivants :

NO hum lire que P
NO hum lire du NInph (nom propre humain)
NO hum lire NI(+hum et -hum)

permet à l'auteur d'affirmer que les deux premiers schémas suffisent pour générer des phrases correctes, alors que le troisième est susceptible de générer les phrases agrammaticales suivantes :

(33) ?*Je suis en train de lire un ministre.*

(34) **Je suis en train de lire une maison.*

Or, la deuxième instruction nous paraît tout aussi approximative que la troisième, puisque la seule indication que l'argument est un nom propre humain conduit à générer des phrases mal formées du type :

(35) ?*Je suis en train de lire du Rodin.*

(36) **Je suis en train de lire du Max.*

(37) ?*Je suis en train de lire du Picasso.*

(38) ?*Je suis en train de lire du Jacques Chirac.*

De plus, l'indication *du Nph* ne précise pas toutes les possibilités de détermination de l'argument humain, dans la mesure où d'autres déterminants sont possibles : *le dernier*, *le premier Zola*, *un peu de*, *une page*, *un chapitre de*, *quelques vers de*, etc. Ces déterminants ont des conséquences sémantiques et aspectuelles considérables, comme la différence entre l'aspect distributif dans (39), progressif dans (40) et accompli dans (41) :

(39) *Je lis **un** Sartre par jour.*

(40) *Je lis **du** Sartre.*

(41) *J'ai lu **tout** Sartre.*

L'information nécessaire à la génération de phrases bien formées consiste à signaler que les noms qui occupent la position N1 appartiennent à la classe des <auteurs> : *NO hum lire NI<auteurs>*. Si, de plus, nous indiquons que cette classe est obtenue par métonymie à partir de la classe des <textes> : *NO hum lire NI <textes>*, nous serons en mesure de décrire les prédicats qui sélectionnent des noms d'<auteurs>. Voici une description de ces prédicats métonymiques.

5.2.1. Les prédicats appropriés aux <textes>

- Les prédicats de <décodage>

Cette classe contient des verbes, des noms et des adjectifs. Voici un échantillon de description dans le dictionnaire électronique des verbes de cette classe.

Verbes	N0	N1	Classe N1 corrélée	Classe	Exemples	Adverbes	Emploi classe N1 corrélée
Lire	<lecteur>	<auteur>	<textes>	décodage	<i>J'ai lu cet écrivain</i>	<i>dans le texte, en diagonale, à haute voix</i>	approprié
Déchiffrer	<lecteur>	<auteur>	<textes>	décodage	<i>J'ai déchiffré cet écrivain</i>	<i>dans le texte, en diagonale, à haute voix</i>	approprié
Relire	<lecteur>	<auteur>	<textes>	décodage	<i>J'ai relu cet écrivain</i>	<i>dans le texte, en diagonale, à haute voix</i>	approprié
Consulter	<lecteur>	<auteur>	<textes>	décodage	<i>J'ai consulté cet écrivain</i>	<i>dans le texte, en diagonale, à haute voix</i>	approprié
Compulser	<lecteur>	<auteur>	<textes>	décodage	<i>J'ai compulsé cet écrivain</i>	<i>dans le texte, en diagonale, à haute voix</i>	approprié

Les champs : « classe N1 corrélée » et « emploi classe N1 corrélée » indiquent la nature de l'emploi de ces prédicats avec la classe des <textes>, c'est-à-dire avant leur transfert métonymique, et mettent donc en relation les deux classes d'objets : la classe des <textes> et la classe des <auteurs>.

Parmi les adverbes appropriés aux <textes> et transférés aux noms d'<auteurs>, nous signalons l'adverbe *dans le texte*, qui constitue un indice confirmant notre analyse. En effet, cet adverbe apporte une précision concernant les prédicats d'<écriture> inférés, en indiquant que la langue avec laquelle a été écrit le texte est une langue étrangère au lecteur de ce texte. Il s'oppose donc à *lire la traduction d'un texte*. Or, nous observons qu'il est moins naturel d'avoir cet adverbe avec la classe des <textes> du fait d'une certaine redondance ; ce qui prouve qu'on n'a pas besoin de postuler l'effacement de cette classe dans la phrase (42) ci-dessous, étant donné que la réalisation de cette classe appropriée est douteuse.

- (42) a. *J'ai lu Goethe dans le texte.*
 b. *?J'ai lu le (livre, texte) de Goethe dans le texte.*

Quant aux prédicats nominaux de <décodage> actualisés à l'aide des verbes supports métaphoriques : *être absorbé dans*, *être plongé dans* avec une

signification aspectuelle progressive, leur transfert métonymique est assuré sans aucune contrainte.

- (43) a. *J'étais (absorbé, plongé) dans la lecture d'un (livre, roman).*
 b. *J'étais (absorbé, plongé) dans la lecture de (Dostoïevski, un auteur américain).*

La même observation est valable pour la forme *lecteur*.

- (44) *Chaque homme de plus qui sait lire est un lecteur de plus pour Molière (PR : lecteur).*

- Les prédicats de <mention bibliographique>

Ces prédicats sont triadiques : le N0 est un humain, le N1 est constitué des noms de <textes> et le N2 désigne un locatif abstrait de la classe de <bibliographie>. Ces locatifs abstraits sont introduits par la préposition *dans*. Le transfert de ces prédicats à la classe des <auteurs> ne pose aucun problème. Voici un échantillon des verbes de cette classe.

Verbes	N0	N1	N2	Classe N1 corrélée	Classe	Exemples	Adverbes	Emploi classe corrélée
Indiquer	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai indiqué cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Mentionner	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai mentionné cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Signaler	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai signalé cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Mettre	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai mis cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Citer	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai cité cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Noter	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai noté cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Oublier	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai oublié cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié

5.2.2. Les prédicats non appropriés aux <textes>

- Les prédicats métaphoriques de <digestion>

Les verbes : *dévor*er et *aval*er sélectionnent les noms de <textes> suite à une métaphore « digestive ». Leur transfert métonymique à la classe des <auteurs> n'est pas régulier, dans la mesure où nous avons trouvé une seule attestation avec le prédicat *dévor*er sélectionnant un nom d'<auteur> comme on peut le voir en (46a). Ce prédicat est également envisageable devant des noms d'<auteurs> dans une lecture fréquentative, comme le montre la modification que nous avons opérée à partir d'un exemple d'André Gide cité par le *Petit Robert* (45a). Par contre, nous n'avons trouvé aucun exemple pour le verbe *aval*er, et même une phrase forgée avec ce prédicat nous paraît moins naturelle comme c'est le cas de (46b).

(45) a. *Il lit beaucoup, dévore livre après livre avec une avidité juvénile (Petit Robert).*

b. *Il lit beaucoup, dévore auteur après auteur avec une avidité juvénile.*

(46) a. *Quant à moi, je dévore des auteurs du monde entier (Le Monde 1991).*

b. *??Quant à moi, j'avale des auteurs du monde entier.*

- Les prédicats d'<étude>

La classe des <textes> hérite les prédicats d'<études> constitué de : *exami*ner, *étud*ier, et de substantifs : *compte rendu*, *analyse*, *rapport*, etc. Il y a également des prédicats verbaux métaphoriques comme *disséquer*, *éplucher*, *décortiquer*, etc. Tous ces prédicats sont transférés par métonymie à la classe des <auteurs> :

(47) *Nous avons (examiné, étudié) en classe tous les auteurs d'avant-garde.*

(48) *Nous allons faire ensemble (l'analyse, le compte rendu, le commentaire) de quelques auteurs d'avant-garde.*

(49) a. *Nous allons (éplucher, décortiquer) dans les prochaines séances quelques romans d'avant-garde.*

b. *?Nous allons (éplucher, décortiquer) dans les prochaines séances quelques auteurs d'avant-garde.*

- Les prédicats d'<imitation>

Cette classe de prédicats est héritée par les noms de <textes> de la classe des <productions de l'esprit> ; elle contient les verbes suivants :

Copier (*un auteur, un peintre, un musicien, un cinéaste*)

Pasticher (*un auteur, un peintre, un musicien, un cinéaste*)

Plagier (*un auteur, un peintre*)

Calquer (*un auteur, un peintre, un musicien, un cinéaste*)

Démarquer (*un auteur étranger, un peintre étranger*)

Imiter (*un auteur, un peintre, un musicien, un cinéaste*)

Le comportement de ces verbes est assez régulier : leur transfert métonymique vers tous les noms de <producteurs> en général, et les noms d'<auteurs> ne pose pas de problèmes particuliers. Dans cet emploi métonymique, ces verbes ont clairement une interprétation « abstraite », puisque si nous comparons par exemple le verbe *copier* dans *copier un texte* et *copier un auteur*, nous remarquons que le mot *texte* désigne un concret et que le prédicat a pour synonyme dans cet emploi *transcrire, calquer*, tandis que si l'argument est un humain, les synonymes possibles sont *plagier, imiter le style*. C'est donc cet emploi abstrait que nous décrivons ici à travers la classe <imitation> et non pas <transcription>.

Conclusion

L'étude de la métonymie dans les classes d'arguments à travers l'établissement des prédicats sous-jacents permet de voir que les classes susceptibles d'avoir un emploi métonymique sont celles qui ont un emploi strictement approprié avec une autre classe, de telle sorte que le transfert des prédicats entre les deux classes soit possible. Ces prédicats sous-jacents expliquent en grande partie les contraintes sur ce transfert. Leur inférence est nécessaire pour qu'un prédicat métonymique soit transféré ; ce qui est le cas dans *J'ai lu Sartre* mais non dans *J'aime Sartre* où le « chaînage » inférentiel est trop long pour pouvoir dire qu'il s'agit de l'emploi métonymique et non humain. Si on veut détecter automatiquement des métonymies dans un texte, on doit indiquer dans le dictionnaire électronique la classe A source du transfert, et la classe B cible du transfert, de telle façon que le système soit capable de reconnaître que *lire un auteur* est la métonymie de *lire un livre*, par suite d'un transfert de ce prédicat de la classe des <textes> à celle des <livres>. Pour la génération automatique des métonymies, dans des programmes du type aide à la rédaction, on a besoin d'indiquer la relation entre les deux classes au moyen des prédicats sous-jacents. On interdit alors au système de générer par exemple des phrases du type : *J'ai lu mon voisin*, puisque le mot *voisin* ne sera pas étiqueté comme appartenant à la classe des <auteurs>. On voit tout de suite l'impact de notre description et ses prolongements possibles : décrire d'autres types de métonymies comme celles qui touchent des prédicats ou celles qui exploitent

une relation de métonymie, et formaliser cette description avec des outils explicites et reproductibles.

Références

- Bonhomme M., 1987 : *Linguistique de la métonymie*. Bern, Peter Lang.
- Buvet P.-A., 2002 : « Analyse de compléments du nom en termes de classes d'objets ». *Le Français Moderne*, **70** (2), 187–209.
- Buvet P.-A., à paraître : *Remarques sur la détermination en français*.
- Gross G., 1994 : « Métaphore et syntaxe ». *Studia Romanica Posnaniensia*, **19**, 11–20.
- Gross G., 1996 : « Essai d'algorithme de reconnaissance des groupes N de N ». *Informatique textuelle*. Collection Études de sémantique lexicale. Paris, Didier Érudition, 39–54.
- Gross G., à paraître : « Mécanisme de la métaphore ». *Mélanges à Taieb BACCOUCHE*.
- Henry A., 1971 : *Métonymie et métaphore*. Paris, Klincksieck.
- Kleiber G., 1994 : *Nominales. Essais de sémantique référentielle*. Paris, Armand Colin.
- Kleiber G., 1999 : *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Lille, Presses du Septentrion.
- Kleiber G., 2000 : « À l'école de la polysémie ». *BULAG*, numéro hors série, 391–408.
- Le Guern M., 1973 : *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris, Larousse.
- Leeman D., 1994 : « Dans et les noms animés ». *Cahiers de grammaire*, **19** [Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, ERSS], 19–33.
- Le Pesant D., 1994 : « Les compléments nominaux du verbe lire ». *Langages*, **115**, [Paris, Larousse], 31–46.
- Le Pesant D., 1996 : « Résolution de certains problèmes de polysémie par la reconstitution de la suite la plus longue ». *BULAG*, **21** [Besançon, Université de Franche Comté], 163–173.
- Le Pesant D., 1997 : « Vers une définition plus rigoureuse de la polysémie ». *BULAG, Actes du Colloque International FRACTAL*. Besançon, Université de Franche-Comté.
- Le Pesant D., 2000 : *Six études de sémantique lexicale sur les noms communs de lieux*. [Ouvrage rédigé en vue d'obtenir l'Habilitation à Diriger des Recherches]. Villetaneuse, Université Paris 13.
- Martin R., 1985 : « Notes sur la logique de la métonymie ». In : *Hommages à Pierre Lerthomas*. Paris, PUF, 294–307.

- Mathieu - Colas M., 1996 : « Représentation de la polysémie dans un dictionnaire électronique ». In : *Actes du colloque de Lyon, Lexicomatique et dictionnaires, 1995*. Montréal, Aupelf-Uref.
- Muryn T., 1991 : *Métonymie : utilisation personnelle des noms impersonnels en français*. [Thèse de doctorat]. Cracovie.
- Pustejovsky J., 1995 : *The generative lexicon : a theory of computational semantics*. Cambridge, MIT Press.
- Tamba - Mecz I., 1994 : « Une clef pour différencier deux types d'interprétation figurée, métaphorique et métonymique ». *Langue française*, **101**, 26–33.